



**ASSOCIATION ACTUARIELLE INTERNATIONALE
INTERNATIONAL ACTUARIAL ASSOCIATION**

18 Novembre 2015

À l'attention du Président de la Conférence des parties (COP21)
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Par courriel: secretariat@unfccc.int

Monsieur le Président,

Objet: 21^e Conférence des Parties à Paris – Énoncé de l'AAI

L'Association Actuarielle Internationale est heureuse d'émettre l'énoncé ci-joint au nom de la profession actuarielle pour appuyer les objectifs de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques en 2015, COP 21. De façon générale les actuaires visent à assurer la résilience des systèmes et des institutions financières à l'échelle mondiale en ciblant les risques et l'atténuation des risques. L'appui au COP21 est conforme à notre engagement envers la pérennité des systèmes financiers et des institutions à travers le monde.

Cet énoncé a été préparé par le Comité scientifique de l'AAI. S'il y a des éléments de cet énoncé dont vous souhaitez discuter ou pour obtenir de plus amples explications, n'hésitez pas à communiquer avec Thomas Béhar, président du Comité Scientifique de l'AAI, aux soins du Secrétariat de l'AAI

Avec notre considération distinguée

Le Président

Fred Rowley

Pièce jointe: [Énoncé de l'AAI](#)

Les actuaires appuient des engagements à Paris face aux changements climatiques

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) par l'entremise de son Groupe de travail sur les ressources et l'environnement, appuie la nécessité d'atténuer, de gérer et d'augmenter la prise de conscience des risques associés au climat pour les personnes et les biens ainsi que leur impact potentiel sur l'économie mondiale.

Elle appuie donc l'inclusion d'engagements à long terme par tous les pays dans un accord sur le climat visant la réduction des émissions. Un encadrement de cet accord et de la coopération à l'échelle internationale est essentiel pour la mise en place au niveau mondial de politiques facilitant la promotion des investissements et de l'économie, les innovations en énergie et les pratiques d'atténuation des risques.

Les risques associés aux changements climatiques sont partout. Ils affectent les individus, les entreprises, les collectivités et les gouvernements où qu'ils soient. Par exemple, les risques associés à la hausse du niveau de la mer comprennent la perte de biens, l'interruption des opérations, la désorganisation de l'agriculture et les déplacements de population. Ces risques liés au climat menacent la pérennité de l'économie mondiale et de ses institutions et doivent être traités de manière globale par les gouvernements et l'industrie à tous les niveaux. D'autres aspects du changement climatique pourraient affecter sévèrement les rendements à long terme, ce qui aurait des conséquences sérieuses pour beaucoup d'entreprises.

Tout retard dans l'élaboration d'une politique générale de gestion des risques liés aux changements climatiques pourrait augmenter la probabilité de scénarios climatiques extrêmes et aboutir à des options plus limitées et plus coûteuses pour faire face aux conséquences négatives. De façon générale les actuaires visent à assurer la résilience des systèmes et des institutions financières à l'échelle mondiale en ciblant les risques et l'atténuation des risques. L'appui aux efforts de l'Organisation des Nations Unies pour assurer la convergence des engagements de réduction des émissions et des politiques générales de coopération internationale est conforme à notre engagement envers la pérennité des systèmes financiers et des institutions à travers le monde.

La transition vers une économie faible en carbone et les initiatives de réduction des émissions entraîneront des changements importants dans l'économie mondiale, y compris le secteur financier dans lequel exercent nombre d'actuaires. Une meilleure divulgation des émissions est donc nécessaire pour permettre aux investisseurs et à la société de gérer à long terme les risques du changement climatique et renforcer tant la transparence des marchés que la propension des intervenants à agir.

Pour sa part, l'AAI prend acte

- les risques que le changement climatique ait des conséquences négatives pour la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que pour le bien-être des populations à travers le monde;

- du haut degré d'incertitude quant à l'émergence et la gravité de ces effets;
- de la nécessité d'efforts d'atténuation des risques pour protéger la société et l'environnement;
- de la nécessité de mesures cohérentes de l'impact de l'environnement sur le bien-être des personnes et de l'économie mondiale permettant aux entités de tenir compte des effets de leurs activités; et
- des avantages d'un accord clair et proactif, facilitant à l'échelle mondiale le maintien d'un environnement durable par des politiques gouvernementales et des actions du secteur privé.

L'AAI reconnaît en outre que même si l'on réussit à ne pas dépasser la limite de réchauffement de 2 ° C établie selon un consensus mondial, un changement climatique à ce niveau comporte des risques et des coûts sociaux et économiques non négligeables. Il est impératif que l'approche de cette limite soit l'objet d'un suivi continu pour que l'éventuelle nécessité d'un recalibrage et même d'engagements additionnels des gouvernements nationaux et des entreprises n'échappe pas à l'attention.

La profession actuarielle préconise donc un engagement continu et efficace des secteurs public et privé à la recherche objective sur le climat, la modélisation et de l'éducation, s'étendant nécessairement aux conséquences économiques et financières liées aux impacts physiques directs. Un tel engagement est un module essentiel du développement d'initiatives appropriées liées au changement climatique tant pour l'industrie que dans l'intérêt public.

Pour que les actuaires puissent contribuer avec succès à relever le défi mondial du changement climatique, ils doivent nécessairement pouvoir compter sur un vaste programme de recherche scientifique, modélisation et éducation quant aux incidences financières et économiques du changement climatique.

Les scénarios potentiels les plus défavorables associés aux changements climatiques extrêmes sont extrêmement inquiétants. Nous nous joignons à la communauté internationale pour exhorter les gouvernements et les entreprises à adopter des politiques visant à protéger à long terme la santé de notre planète et le bien-être de ses habitants.

A propos de l'Association Actuarielle Internationale

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaires. L'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. Ceci est indiqué par sa vision que «La profession actuarielle est reconnue à l'échelle internationale comme l'un des agents dans le processus décisionnel du secteur des services financiers et des domaines de la protection sociale et de la gestion des risques, contribuant ainsi au bien-être de la société dans son ensemble».

L'AAI comprend 67 associations membres titulaires, énumérées dans l'[Annexe A](#), représentant plus de 95% des actuaires en activité à travers le monde. L'AAI favorise des normes élevées de professionnalisme actuarielle à travers le monde et est la voix de la profession actuarielle lorsqu'elle traite avec d'autres organismes internationaux sur les questions relevant du domaine d'expertise des actuaires ou susceptibles d'avoir un impact sur ce domaine. Les actuaires jouent un rôle clé dans la conception de mécanismes financiers protégeant les individus, les entreprises et la société contre les conséquences financières néfastes d'évènements incertains. Les actuaires sont des experts dans la gestion, le suivi et l'atténuation des risques. Par exemple, en plus des analyses et prévisions traditionnelles en matière d'assurance et de pensions, ils utilisent la modélisation actuarielle pour valider la viabilité à long terme des programmes de sécurité sociale et des systèmes de prestations de soins de santé.

Elle est une institution d'appui des Principes pour l'Assurance durable de l'Initiative Finance du Programme pour l'environnement des Nations Unies.

Cet énoncé a été préparé par le Comité scientifique de l'AAI dont les membres sont énumérés ci-après dans l'[Annexe B](#). Il a également été préparé en conformité avec la procédure requise pour tout énoncé officiel de l'AAI et sera affiché sur le site public de l'AAI.

Annexe A

Associations Membres Titulaires de l'AAI (67 membres)

Caribbean Actuarial Association
Consejo Profesional de Ciencias Económicas de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires (Argentine)
Actuaries Institute Australia (Australie)
Aktuarvereinigung Österreichs (AVÖ) (Autriche)
Institut des Actuaires en Belgique (Belgique)
Aktuarsko Drustvo U Bosni I Hercegovini (Bosnie-Herzégovine)
Instituto Brasileiro de Atuária (IBA) (Brésil)
Bulgarian Actuarial Society (Bulgarie)
Canadian Institute of Actuaries/Institut Canadien des Actuaires (Canada)
China Association of Actuaries (Chine)
Actuarial Institute of Chinese Taipei (Taipei chinois)
Asociación Colombiana de Actuarios (Colombie)
Institut des Actuaires de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)
Hrvatsko Aktuarsko Drustvo (Croatie)
Cyprus Association of Actuaries (Chypre)
Česká Společnost Aktuárù (République Tchèque)
Den Danske Aktuarforening (Danemark)
Egyptian Society of Actuaries (Égypte)
Eesti Aktuaaride Liit (Estonie)
Suomen Aktuaariyhdistys (Finlande)
Institut des Actuaires (France)
Deutsche Aktuarvereinigung e. V. (DAV) (Allemagne)
Hellenic Actuarial Society (Grèce)
Actuarial Society of Hong Kong (Hong-Kong)
Magyar Aktuárius Társaság (Hongrie)
Félag Islenskra Tryggingastærðfræðinga (Islande)
Institute of Actuaries of India (Indie)
Persatuan Aktuaris Indonesia (Indonésie)
Society of Actuaries in Ireland (Irlande)
Israel Association of Actuaries (Israël)
Istituto Italiano degli Attuari (Italie)
Institute of Actuaries of Japan (Japon)
Japanese Society of Certified Pension Actuaries (Japon)
The Actuarial Society of Kenya (Kenya)
Latvijas Aktuaru Asociacija (Lettonie)
Lebanese Association of Actuaries (Liban)
Lietuvos Aktuaru Draugija (Lituanie)
Persatuan Aktuari Malaysia (Malaysie)

Associations Membres Titulaires de l'AAI (67 membres)

...continued

Colegio Nacional de Actuarios A. C. (Mexique)
Association Marocaine des Actuaires (Maroc)
Het Koninklijk Actuarieel Genootschap (Pays-Bas)
New Zealand Society of Actuaries (Nouvelle-Zélande)
Den Norske Aktuarforening (Norvège)
Pakistan Society of Actuaries (Pakistan)
Actuarial Society of the Philippines (Philippines)
Polskie Stowarzyszenie Aktuariuszy (Pologne)
Instituto dos Actuários Portugueses (Portugal)
Asociatia Romana de Actuariat (Roumanie)
Russian Guild of Actuaries (Russie)
Udruzenje Aktuara Srbije (Serbie)
Singapore Actuarial Society (Singapour)
Slovenska Spolocnost Aktuarov (Slovaquie)
Slovensko Aktuarsko Drustvo (Slovénie)
Actuarial Society of South Africa (Afrique du Sud)
Institute of Actuaries of Korea (Corée du Sud)
Col.legi d'Actuaris de Catalunya (Espagne)
Instituto de Actuarios Españoles (Espagne)
Svenska Aktuarieföreningen (Suède)
Association Suisse des Actuaires (Suisse)
Society of Actuaries of Thailand (Thaïlande)
Association of Consulting Actuaries (Royaume-Uni)
Institute and Faculty of Actuaries (Royaume-Uni)
American Academy of Actuaries (États-Unis)
ASPPA College of Pension Actuaries (États-Unis)
Casualty Actuarial Society (États-Unis)
Conference of Consulting Actuaries (États-Unis)
Society of Actuaries (États-Unis)

Annexe B

Membres du Comité scientifique

(18 novembre 2015)

Président

Thomas Béhar

Vice-présidente

Tonya B. Manning

Membres

Christopher D. Daykin

Peter R. Doyle

Martin A. Stevenson

Ex- officio

Assia Billig

[Président, Groupe de travail sur les enjeux de la population]

Howard J. Bolnick

[Président, Groupe de travail sur la microassurance]

Kenneth B. Donaldson
l'environnement]

[Président, Groupe de travail sur les ressources et

Paul Lewis

[Président, Groupe de travail sur la mortalité]